

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 38 (2012)

Heft: 3

Artikel: Éléments pour une orientation "positive" en sciences sociales

Autor: Frétigné, Cédric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Éléments pour une orientation « positive » en sciences sociales

Cédric Frétigné*

1 Introduction

Philippe Besnard (1987, 30) rappelle que c'est au livre III de sa thèse de doctorat que Durkheim introduit le vocabulaire de l'anomie dans son propos. Il s'agit alors pour lui, dans ces passages, de caractériser ce qu'il désigne comme les « formes anormales » de la division du travail social. Au vrai, Besnard le mentionne en passant, ces formes dites anormales semblaient bien être les formes normales, statistiquement parlant, celles qui correspondaient à l'état de la société française en pleine deuxième révolution industrielle. Ce qu'il importe ici de souligner, c'est le lien indéfectible, dans le travail de Durkheim, entre anomie et anormalité. Par référence à une norme *a priori*, Durkheim met alors l'accent sur le défaut de « réglementation »¹ ou l'absence de « centres régulateurs »². Besnard (1987, 41) souligne à plusieurs reprises ce qu'il y a de surprenant, dans une entreprise qui se veut avant tout analytique, à observer cette association « entre ce qui est normal et ce qui doit être ou devrait être ». Énoncés normatifs et performatifs se superposent donc, lorsqu'il est question de la division du travail anémique, à la description circonstanciée des faits et à leur analyse distanciée. « L'assimilation du normal et de l'idéal, de l'indispensable et de l'inévitable » (Besnard 1987, 46) trahit une forme d'eschatologie que les commentateurs de Durkheim ne manqueront pas de lui reprocher. L'anormal, correspondant logique de l'anomie, est même très fréquemment associé à l'idée de morbidité et l'on sait la place que Durkheim (1992, chap. III) accordera, dans *Les règles de la méthode sociologique*, à la distinction du normal et du pathologique.

Au fond, le recours à l'anomie se présente comme un « révélateur » des orientations académiques mais également extra-académiques que l'auteur épouse et s'efforce de promouvoir. Il n'est pas indifférent de mentionner que le contexte intellectuel de l'époque était marqué par l'omniprésence de la physiologie et plus généralement par le paradigme biologique. On ne saurait donc être surpris de la multiplicité des métaphores organicistes auxquelles Durkheim recourt, de manière plus ou moins heureuse (Guillo 2006). Par référence à un modèle d'équilibre homéostatique, « il y

* Université Paris-Est (UPEC) / REV-CIRCEFT, F-94009 Créteil Cedex, France, cedric.fretigne@u-pec.fr.

1 « [Si] la division du travail ne produit pas la solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'*anomie* » (Durkheim 1991, 360).

2 Leur importance tient au fait que « l'état d'anomie est impossible partout où les organes solidaires sont en contact suffisant et suffisamment prolongé » (Durkheim 1991, 360).

a pour tous les phénomènes de la vie une zone normale en deçà et au-delà de laquelle ils deviennent pathologiques» (Durkheim 1888, cité in Besnard 1987, 86). Chez l'auteur, ce qui vaut pour les corps individuels vaut également pour le corps social. On sait également les orientations politiques que Durkheim défendra (Donzelot 1994), mettant à égale distance la tentation révolutionnaire et les chimères réactionnaires. C'est là encore un idéal social qui est promu à travers cette politique du juste milieu qui prendra successivement deux formes dans les écrits de Durkheim : « à la philosophie de la modération entre les extrêmes se substitue une philosophie de l'équilibre entre des forces contraires » (Besnard 1987, 86).

La tradition sociologique a également accouché, Outre-Atlantique, d'une autre notion privative à grand succès, celle de désorganisation sociale. William I. Thomas et Florian Znaniecki en proposent, en 1920, la définition suivante : « une baisse de l'influence des règles sociales de conduites existantes sur les membres du groupe » (cité in Besnard 1987, 159). De fait liée à la désorganisation personnelle, cette désorganisation sociale est donc caractérisée par un échec de la société à contenir les passions des individus qui se livreront plus facilement au crime ou à tout autre acte délictueux.

Les commentaires ont principalement mis l'accent sur les connexions entre les deux concepts. De longue date, Raymond Boudon (1968, 13) a ainsi établi que la désorganisation sociale faisait largement écho au mal de l'infini qui caractérise l'anomie chez Durkheim. Mais, il semble que personne n'ait jusqu'ici mis l'accent sur le mode de construction de concepts qui vont pourtant durablement marquer l'étude sociologique des « problèmes sociaux ». Dans les deux cas, une racine privative donne forme au substantif. C'est donc *en creux* que sont exposés les cas d'individus incertains des comportements à tenir face à l'ouverture de l'horizon des possibles (le mal de l'infini) et ceux de personnes dont les liens avec l'ordre social normal ont été rompus (la désorganisation personnelle et sociale). Par référence à une norme, semble-t-il plus sociale que sociologique, les auteurs vont établir une ligne en deçà³ de laquelle le manque, le défaut, le déficit, la carence, l'absence, etc. vont justifier le recours à des concepts privatifs.

Qu'en est-il toutefois des formes d'organisation sociale parallèles sinon concurrentes auxquelles les personnes considérées comme démoralisées ou désorganisées se réfèrent ? Qu'advient-il lorsque les normes dominantes, que l'on présuppose suffisamment univoques et contraignantes pour être intériorisées par chacun, s'avèrent moins régulatrices des comportements que prévu ? Suffit-il de qualifier d'anomiques les comportements observés ?

3 Durkheim considère que l'anomie peut également survenir dans les périodes de progrès de la société industrielle. L'excès dans les périodes d'essor économique, au même titre que la carence dans celles de dépression, est susceptible de générer des formes d'anomie aiguë. « C'est si peu l'accroissement de la misère qui fait l'accroissement des suicides que même des crises heureuses, dont l'effet est d'accroître brusquement la prospérité d'un pays, agissent sur le suicide tout comme des désastres économiques » (Durkheim 1992, 267).

L'anomie et la désorganisation sociale, vocabulaires longtemps donnés pour sociologiques par excellence, sont emblématiques de ces concepts privatifs couramment rencontrés dans la littérature contemporaine⁴. Ils constituent autant de modèles pour les différentes sociologies actuelles des « populations problématiques ». Ils en sont mêmes, dans le cas de l'anomie et de la sociologie durkheimienne, au fondement. Solidaires d'un raisonnement sociologique qui rend compte des comportements à l'aune de moyennes statistiques ou de normes sociales surplombantes, leur promotion préfigure les usages qui seront fait, quelques décennies plus tard, de concepts apparentés comme ceux de *désaffiliation* ou de *déclassement*. Grâce à ces premières analyses, on entrevoit déjà les réserves qu'appellent ces perspectives. Loin de décrire en plein les *normes effectives* auxquelles les personnes souscrivent, les *comportements effectifs* qu'ils adoptent et les *identités effectives* qu'ils revendiquent, on se limite à évoquer les pannes de leur existence voire même leur inexistence sociale, selon certaines formules métaphoriques qui font florès. À suivre Howard Becker (2004, 90–94) pourtant, on a toute raison de se défier de ce type de formules stylistiques : extraordinairement connotées, leur surcharge affective tend à nous éloigner de la description circonstanciée des faits.

Le propos de cet article est, d'abord, de rendre compte des principes qui organisent ces approches privatives. Il vise ensuite à interroger les conditions nécessaires à la production d'une orientation « positive » en sciences sociales. Nous défendrons en particulier que croiser sociologie génétique et ethnographie de l'action peut rendre les services souhaités.

2 Le raisonnement par soustraction

Le raisonnement par soustraction apparaît inhérent à une pratique de la recherche en sciences sociales attachée à rendre compte des écarts à la norme, qu'elle puise sa source dans une moyenne statistique ou dans un jugement *a priori*. Ce résultat est somme toute banal. Bien d'autres avant nous ont fait état de cette dérive du fonctionnalisme incarnée notamment dans cette hypothèse de Parsons (1995, 251) suivant laquelle « la maladie, dans un de ses aspects essentiels⁵, constitue une forme de pratique déviante ». Par-delà même les normes sanitaires, la norme sociale de la santé est si prégnante que toute pathologie, même bénigne, est traduite par Parsons et ses disciples dans le langage sociologique de la déviance. L'étude *pour elle-même* des formes « anormales » de la vie sociale ne trouvera grâce aux yeux des sociologues qu'à l'occasion de la rupture avec le paradigme dominant la sociologie américaine des années 1950–1960. Les enquêtes auprès de consommateurs de marijuana (Becker

⁴ Pour plus de détails, nous renvoyons à notre ouvrage (Frétigné 2011).

⁵ Il s'agit des « motivations à la déviance qui s'expriment dans le rôle du malade » (Parsons 1995, 251).

1985), de mourants (Glaser et Strauss 2005) ou d'un transsexuel (Garfinkel 2007) figurent parmi les exemples restés célèbres de révocation en doute d'une entrée par la norme dominante.

2.1 Une description sur le mode mineur

L'objectif recherché n'est pas d'invalider les approches qui font des normes sociales ou des moyennes statistiques l'élément central à l'aune duquel apprécier les écarts. L'idée qui nous anime est de repérer *ce que donnent à voir* ces types de travaux. On entend ainsi montrer que les orientations théoriques promues par ces modèles les décentrent des situations sociales effectivement discernables par le biais de l'enquête. De fait, l'ignorance reste entière sur *ce que sont* et *ce que font* les gens. Pensés, selon les différents registres lexicaux invoqués, comme un *reste* ou un *résidu*, une *exception* ou une *déviaton*, une *pathologie* ou une *anormalité*, les comportements qui s'écartent du modèle d'analyse considéré (lui-même empreint de références normatives) ne sont finalement pas interrogés en eux-mêmes et pour eux-mêmes.

D'une certaine manière, Olivier Schwartz (2002) établit un diagnostic similaire dans plusieurs passages de son ouvrage *Le monde privé des ouvriers*. Pour rendre la posture de recherche qu'il a adoptée avec les femmes et hommes du Nord de la France auprès desquels il a mené l'enquête, il use en particulier d'une formule intrigante. Il dit ainsi s'être attaché au « terrain des réalités empiriques positives » (Schwartz 2002, 20). À travers cette opération d'accentuation, l'auteur souligne à double trait que ce sont bien ce que les gens *font* et *sont* qu'il importe de restituer. En filigrane, on comprend alors que telle n'est pas la norme dans les écrits sociologiques que l'auteur a consultés. Dans le cas contraire en effet, pourquoi ne pas s'en tenir à une formule exprimant l'intérêt pour le terrain des réalités empiriques (tout court) ?

2.2 Le couple fonctionnalisme sociologique/légitimisme culturel en action

Certes donc, l'orientation « positive » est déjà comprise dans l'expression « réalités empiriques ». Mais pour bien marquer que l'on ne peut se satisfaire de descriptions négatives (par le défaut, l'absence ou la minoration), le redoublement devient expressif d'un attachement à une saisie ethnographique des faits et gestes tels qu'on peut les observer empiriquement. C'est là pratiquer l'« empirisme instruit » auquel nous invite par ailleurs Olivier Schwartz (1993, 271). Ne pas se borner à l'étude des formes « symboliques » ou « imaginaires » de la vie sociale, mais bien saisir les expériences empiriquement descriptibles à travers la saisie (autre quasi pléonasme) des « formes phénoménales de la vie sociale » (Schwartz 2002, 20) constitue un programme de recherche qui semble ne rencontrer qu'un écho tout relatif parmi les sociologues. Parce qu'un fonctionnalisme implicite, lui-même parent d'une forme de légitimisme, continue souvent à organiser les recherches, les sociologues raisonnent par rapport à des normes de conduite qui leur servent d'étalon pour apprécier des niveaux de socialisation, d'occupation, de participation à la vie sociale. Dès lors que l'on se situe

en deçà du niveau moyen ou médian pris en considération, la sous-représentation statistique est interprétée comme une infériorisation, une minoration sociale. Alors tous les néologismes à base privative peuvent être construits. Outre les « classiques » déjà nommés (*désaffiliation, disqualification, désinsertion*), on trouvera des mentions à des formes de *dysocialisation, désappartenance, désadaptation, désoccupation*, etc. « L'écart à la logique majoritaire » (Revel 1996, 28) est finalement pensé comme résidu, déviance ou pathologie, suivant les lignes d'analyse que nous avons déjà rencontrées. C'est ouvrir grand la porte au raisonnement privatif.

3 Préalables à une orientation positive en sciences sociales

S'attacher au « terrain des réalités empiriques positives » et aux « gens » qui en sont les acteurs conduit à *observer, décrire et analyser* des situations réelles de la vie des personnes enquêtées. Pour mener à bien cette entreprise, il importe au préalable de conduire à la fois une réflexion sur les catégories d'analyse à employer et sur le positionnement du chercheur à l'endroit de son objet.

3.1 Catégories sociales ordinaires versus catégories sociologiques

Les questions de catégorisation sociale et de désignation sociologique sont, on le sait, constitutives du raisonnement et du regard jeté sur les personnes enquêtées. Didier Demazière (2003) y a consacré un volume entier, rappelant en particulier que *tout le monde* participe, dans des jeux croisés, à la catégorisation : professionnels des institutions en charge des populations problématiques, experts, chercheurs et personnes concernées elles-mêmes. Sans surestimer leur contribution au débat public et leur influence réelle dans les prises de décisions politiques, il est certain que les chercheurs en sciences sociales jouent, pour un certain nombre d'entre eux, un rôle d'éclairer du social. Inversement, la commande publique organise, pour partie, le champ de la recherche publique à travers les dispositifs variés d'appels à projets de recherche. L'ouvrage collectif *L'État à l'épreuve des sciences sociales* (Bezes et al. 2005) rend compte de cette perméabilité des milieux de l'administration et de la recherche publique en France. La circulation des idées est d'abord et avant tout celle des catégories de l'entendement. On pourrait aussi montrer, à la suite de Luc Boltanski (1990) qu'une critique sociale ordinaire prend appui sur les acquis de la recherche et les annexe à des fins militantes notamment⁶. Les catégories sociales « ordinaires » sont susceptibles d'être elles-mêmes empreintes de références savantes. À l'opposé, les sociologues reprennent également fréquemment à leur compte des catégories *ad hoc* issues de leur terrain d'enquête. L'exemple le plus emblématique

⁶ Clin d'œil de l'histoire, c'est peut-être la discussion passionnée de l'ouvrage de Boltanski et Chiapello (1999) hors des sphères académiques qui illustre le mieux la pertinence de la thèse portée par Boltanski lui-même quelques dix ans en arrière.

est peut-être la notion de « galère » que François Dubet (1995) a reprise à des fins de connaissance.

3.2 La sociologie comme science morale

Le positionnement du chercheur envers son objet d'études est, dans le cas présent, particulièrement expressif des conceptualisations développées. Considérer que la sociologie est et, surtout, *devrait être* une science morale est une option parmi d'autres⁷. Cette orientation est manifestement partagée par l'ensemble des sociologues producteurs de conceptualisations privatives. Tous, invariablement, se réfèrent à Durkheim (le Durkheim de *La division du travail social* et surtout de la préface à la seconde édition) et soulignent l'importance de lier connaissance sociologique et utilité sociale de la connaissance ainsi produite. Dans un élan d'adhésion, il est alors rappelé que le « Père fondateur de la sociologie française » précisait que « nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (Paugam 2007, 26). La visée réformatrice, directe ou indirecte⁸, *préexiste* donc à l'enquête. Elle est fille d'une éthique héritée d'un modèle républicain d'intégration dont le principe directeur est la solidarité. Type *idéal* par excellence, ce modèle d'intégration constitue, par ailleurs, une matrice d'intelligibilité. Ce qui s'en écarte est alors appréhendé sous le jour de la déviation, de la pathologie ou de l'anormalité chez Durkheim, de l'absence, de la carence ou de l'invalidation aujourd'hui.

Dans les cas étudiés, on observe donc une congruence entre démarche sociologique et promotion d'un idéal politique. Raisonnant par référence à une norme *a priori*, les auteurs ne trouvent effectivement que décalages, dysharmonie, négativités. Pour respectable que soit cette position, elle engage, du point de vue sociologique, de nombreuses conséquences. En particulier, ce que les gens *font* et *sont* effectivement⁹ apparaît négligé. Aux descriptions circonstanciées « au ras du sol » sont préférées des analyses générales dressant l'inventaire des *manques* des personnes.

Développer une *posture critique* consiste donc à montrer que, par construction, les approches privatives rencontrées sont invariablement construites par référence à des normes sociales dominantes et que cette option engage des orientations sociologiques de préférence à d'autres.

7 Pour des éléments de discussion, cf. Lahire (2002).

8 Paugam (2007, 26) se garde de vouloir « traduire directement les réflexions présentées dans ce volume en programme politique ». Observant un émoussement des formes radicales de la contestation sociale, Castel (2009, 16) considère qu'« on est tenu de réfréner des critiques trop radicales et d'adapter les mêmes convictions à des objectifs plus réalistes. C'est ainsi que l'on devient réformiste ».

9 On sait que « décrire les « choses telles qu'elles sont » [est un] idéal inaccessible mais indispensable » (Céfaï 2003, 524). Sans verser dans le nominalisme, on peut légitimement se fixer cet idéal de scientificité pour horizon.

4 Par-delà misérabilisme et populisme

Comment donc s'affranchir des désignations ordinaires, souvent infamantes, blessantes et toujours invalidantes (analphabètes pour ne pas dire bêtes, illettrés, *sans/non/sous/mal* ceci ou *sans/non/sous/mal* cela, pour ne rien dire des *inaptes* au progrès des années 1950 et de l'enfance *inadaptée* d'aujourd'hui)? Plus encore, comment résister aux conceptualisations privatives « savantes » dont on a détaillé les principes d'élaboration? Soucieuses de rompre avec toute forme de stigmatisation, elles ne sont pas loin de produire les mêmes effets minorants que les approches ordinaires pourtant largement décriées. Et les gains de connaissance générés par leurs développements apparaissent bien maigres, dès lors qu'elles énoncent, toujours en creux, ce que les personnes *ne font pas*, ce qu'elles *n'ont pas* et ce qu'elles *ne sont pas*. Comment donc produire une connaissance « positive » sans verser dans le populisme, c'est-à-dire en s'interdisant toute forme de valorisation sociologiquement injustifiée du populaire?

4.1 Les sirènes de la thématique négative et le travers de l'idéalisation

Il ne faut pas se le cacher, résister aux sirènes de la thématique négative est une chose, promouvoir une sociologie « positive » qui se préserve d'enjoliver le quotidien des « gens » et de dénier les difficultés bien réelles rencontrées par les enquêtés en est une autre. C'est un fait que la production sociologique est assez fréquemment prise dans les mailles de la thématique négative, relevant alors et pour l'essentiel les pannes et les faiblesses liées au défaut d'insertion sociale et professionnelle. On n'ignorera pas que la naturalisation des déficits affleure très vite avec les approches en termes de « cumul de handicaps » ou de « disqualification ». Si, également, l'automatisme du raisonnement en termes de « désaffiliation » peut troubler en ce qu'il établit un lien unilatéral entre absence de travail et déficit de sociabilités, l'attention portée au « terrain des réalités empiriques positives » n'est pas toujours exempte d'une tendance à mobiliser des paradigmes sociologiques conduisant à esthétiser la situation vécue. En voulant lutter contre les différentes formes de sociologie dépréciative, le risque existe de minimiser voire nier les effets de la domination. Par exemple, face aux différents stéréotypes du « chômeur » et du « précaire » qui parcourent la littérature sociologique, les enquêtes conduisent parfois à valoriser la situation et les quotidiennetés des personnes administrativement chômeuses. Là où le handicap, les manques et la prédestination sociale sont couramment évoqués, l'approche appréciative attentive aux trajectoires qui marquent les biographies singulières de chômeurs oppose donc *a priori* un salutaire pare-feu, sous réserve qu'elle ne succombe pas aux travers de la requalification sociologique que rien ne vient justifier. On le constate, le schéma anti-misérabiliste et résolument appréciatif s'affranchit difficilement de la tentation populiste.

4.2 Dépasser le couple misérabilisme/populisme : un dilemme ?

Dans leur opération de dissection des tenants et aboutissants des formules misérabilistes et populistes en littérature et en sociologie, Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (1989) n'abordent jamais le sujet des alternatives possibles à l'« oscillation » qu'ils rencontrent au fil des écrits qu'ils commentent. Ils ne proposent pas, au sens d'Howard Becker (2002, 23), de « ficelles » susceptibles d'aider les chercheurs, débutants ou confirmés, à se sortir de ce problème éminemment pratique. On pourrait citer de nombreux passages de leur ouvrage où ils analysent avec brio des descriptions misérabilistes ou populistes. Ils montrent alors ce qu'elles donnent à voir des formes d'ethnocentrisme de classe de leur rédacteur, les idéologies sociales qui les sous-tendent, etc. Mais, alors que les deux auteurs annoncent clairement qu'il leur faudra répondre à la question : « l'oscillation théorique entre les deux styles de description est-elle une démarche indépassable pour le sociologue ? » (Grignon et Passeron 1989, 38), ils ne procurent pas les éléments de réponse attendus. On perçoit bien leur réserve à l'endroit de la tentation objectiviste. Ils soulignent qu'une description quasi chirurgicale pourrait confiner à la platitude. Prise sous cet angle, l'option « positive » pourrait facilement être taxée d'orientation positiviste et tomber sous le coup de la critique suivant laquelle « il ne suffit pas d'accumuler les données, [que] toute description engage à sa manière une interprétation et que la platitude ne procure que l'illusion de la neutralité et de l'objectivité » (Grignon et Passeron 1989, 206). Le lecteur souscrit également à leur mise en garde contre l'illusion perceptive qui conduirait à consigner « les seuls avoirs du pauvre qui se laissent décompter en monnaie de riche » (Grignon et Passeron 1989, 128). Cela aboutirait en effet à suggérer « une théorie des avoirs populaires qui ne serait autre qu'une miniaturisation de la théorie des avoirs légitimes » (Grignon et Passeron 1989, 135). Les auteurs mettent donc en garde contre l'« expertise descriptive » (Grignon et Passeron 1989, 48) et préviennent contre le « risque énonciatif » (Grignon et Passeron 1989, 51).

Quelles propositions établissent-ils pour résoudre les problèmes qu'ils ont entrepris de détailler ? Une première règle, purement négative, se dégage d'emblée : la solution n'est ni dans le renvoi, dos à dos, des approches misérabilistes et populistes (Grignon et Passeron 1989, 104), ni dans un jeu d'alternance appelant leur convocation tour à tour (Grignon et Passeron 1989, 108–111), ni même dans leur fusion et subsumption dans une forme de méta-description. Deux orientations positives suivent cette mise en garde. La première de ces orientations s'inscrit dans la suite logique des trois refus énoncés par les auteurs. Il s'agit de donner droit à la « double lecture », d'accorder à chaque trait à décrire le statut de « palindrome à double sens ». Prenant appui sur les travaux de Richard Hoggart, ils exposent ainsi : « *Il faut* en venir à décrire les services propres que l'autonomie des cultures dominées rend à l'exercice de la domination, et qu'elle ne peut lui rendre, à son corps défendant, qu'en tant que cohérence culturelle dont la positivité vécue ne se réduit jamais au sens idéologique. Mais *il faut* en même temps décrire les conditions imposées par la

domination à l'exercice de la cohérence culturelle pour comprendre complètement celle-ci »¹⁰ (Grignon et Passeron 1989, 73). La seconde de ces orientations consiste à introduire de la variation dans les investigations et les méthodes déployées. Pour se départir de schémas unilatéraux, et puisque « la coutume scientifique est facilement ethnocentrique en matière de culture populaire, même quand elle se nourrit des théories qui se veulent les plus émancipatrices » (Grignon et Passeron 1989, 104), « tout projet de relativisation *doit* au moins conduire à diversifier les terrains d'enquête et les formes d'observation »¹¹.

Ces règles sont-elles pleinement satisfaisantes? Rendent-elles au chercheur l'ensemble des services qu'il est en droit d'attendre? Aussi stimulantes soient-elles, force est d'observer qu'elles se présentent sous la plume des auteurs en autant de formules performatives. Aucun « mode d'emploi » n'est joint à l'invitation à les mettre en pratique. Il semble néanmoins possible de soutenir que si solution il y a, elle n'est ni « entre » misérabilisme et populisme, ni par emprunt pondéré de certains de leurs éléments, mais au-delà (ou en-deçà comme l'on voudra), *ailleurs* dans tous les cas. C'est pourquoi le renvoi dos à dos et la révocation en doute de chacune des deux approches apparaît comme l'étape préliminaire au travail de reconstruction sociologique. C'est pourquoi également, il semble illusoire d'attendre que jaillisse de la confrontation de ces deux contraires une brillante et puissante synthèse qui satisfasse aux attendus de la sociologie positive telle que nous la défendons ici.

4.3 Dépasser le couple misérabilisme/populisme : une impossibilité logique ?

Il est symptomatique que la « double lecture » préconisée par Grignon et Passeron (1989) se résume à montrer en quoi approches misérabilistes et populistes sont au fond solidaires : en ce qu'elles participent d'une même grille de lecture (certes inversée), dont le dénominateur commun est de raisonner à partir de *normes* (de prestige, de légitimité), quand bien même il s'agirait dans un cas (le populisme) de retourner le classement (si la hiérarchie du classement est susceptible de modification, les règles du jeu restent, elles, inchangées)¹². Quant à la suggestion d'enquêter différents milieux et de mobiliser différents outils de saisie de la réalité sociale¹³, elle permet certes une forme de relativisation complémentaire à celle que le comparatisme en sociologie (Lallement et Spurk 2003) ou le « détour » (Balandier 1985) en ethnologie autorisent. Mais elle ne fournit pas, en soi, une méthode d'investigation empirique

10 C'est nous qui soulignons.

11 C'est nous qui soulignons.

12 De Sardan (1990, 485) atteste clairement que « non seulement idéologie populiste et idéologie misérabiliste sont issues d'une même indignation (populisme moral), mais elles se situent dans un même registre expressif, celui du stéréotype. Aussi conçoit-on que, bien que situées apparemment à des pôles opposés, elles puissent permuer facilement ».

13 On pourrait ajouter aujourd'hui, avec Desjeux (2004), le souci de faire varier les « échelles d'observation » ou avec Lahire (2006) l'intérêt de s'attacher aux variations interindividuelles et intra-individuelles par-delà les variations inter-groupes.

ni ne permet de mise en forme détaillée des données d'enquête accumulées suivant une ligne descriptive.

Marc-Henry Soulet (2011, 16) conclut qu'il nous revient de « penser l'aporie » (l'impossibilité logique), de « travailler avec la tension » entre misérabilisme et populisme. Revenant sur les travaux conduits avec Passeron, Jean-Claude Grignon (2011) a quant à lui récemment estimé que l'on en est réduit à user d'un raisonnement fondé sur l'« alternance » entre misérabilisme et populisme. Il s'agit là moins d'osciller, de balancer entre deux contraires que de radicaliser l'usage possible des deux perspectives. Grignon (2011, 36) défend ainsi qu'il importe de « distinguer ce qui, dans les cultures populaires, renvoie à leur autonomie, à leur logique propre, interne, et ce qui s'explique par leur hétéronomie, la domination sociale et symbolique qui pèse sur les groupes et les classes porteurs de ces cultures. La procédure, ajoute-t-il, consiste à aller aussi loin que possible dans ce démêlage, et aussi loin que possible dans chacune des deux approches, des deux lectures, des deux interprétations. »

Aporie d'un côté, difficulté insurmontable de l'autre, à lire les auteurs il semble bien que l'on n'échappe jamais totalement au cercle de la pensée misérabiliste et/ou populiste. L'hypothèse que nous faisons est qu'au contraire, sous certaines conditions, les problématiques sociologiques peuvent s'affranchir de cette cartographie symbolique de l'espace social fondée sur un rapport (irréductible ou distant) à la légitimité culturelle et à la manière d'en rendre compte. Pour ce faire, deux dimensions méritent attention. En premier lieu, la *mise à distance* des problématiques sociales ordinaires est constitutive de la description phénoménale des faits et gestes des gens auprès desquels l'enquête est menée. En second lieu, la *prise de distance* avec les seules manifestations contemporaines de l'objet étudié appelle la promotion d'une démarche généalogique.

5 Une double méthode comparative

5.1 L'appui de l'approche sociohistorique

En ce qu'elle permet de combattre certains sentiments d'inéluctabilité (la fatalité apparente du handicap socioculturel par exemple¹⁴) et d'interroger ce qui est généralement compris comme une écrasante domination (la reproduction à l'identique des formes de pouvoir), l'approche sociohistorique invite à traiter des modes d'action (tactiques ou stratégies) et à prendre au sérieux les formes phénoménales de la vie populaire. Pour la qualifier simplement, il est possible d'écrire qu'elle est une démarche génétique. Avec Pierre Bourdieu (1993, 51), on pourrait dire « qu'en faisant ressurgir les conflits et les confrontations des premiers commencements, et du même coup les possibles écartés, elle [la reconstruction de la genèse] réactualise la possibilité qu'il en ait été autrement et, à travers cette utopie pratique, remet en

14 Plus généralement, l'ensemble des approches « déficitaristes ».

question le possible qui, entre tous les autres, s'est trouvé réalisé». Ainsi peut-on s'inscrire en faux avec l'illusion perceptive d'une continuité naturelle, d'une linéarité d'évènements, et résister ainsi au finalisme. On peut ainsi également échapper à l'illusion de fatalité en explorant, rétrospectivement, une probabilité que n'épuise pas la réalité aujourd'hui observée. On peut aussi, avec Raymond Aron (1991, 224), repérer les gains de connaissance procurés par la « [mise] en lumière [des] rapports entre virtualités, possibilités et réalisations ou actualisation de phénomènes sociaux pour dénaturer le caractère de nécessité qui leur est attaché après coup ».

Redoublé par une démarche ethnographique, ce type d'investigation permet de jouer avec les temporalités et de comprendre, selon l'heureuse formule de Gérard Noiriel (2006, 4), « comment le passé pèse sur le présent ». Opter pour une approche de type sociohistorique permet de couper court avec l'histoire généralement linéaire, progressive, cumulative, dénuée d'aspérités, une histoire institutionnelle marquée par la scansion de grands repères législatifs, présumés améliorer, réforme après réforme, l'état des choses. Ensuite, en donnant la voix aux « acteurs silencieux » (Braudel 1969) de l'histoire, on peut alors restituer l'espace des possibles qui existait au moment où des décisions engageant l'avenir ont été prises. Il est ainsi possible de considérer que des pratiques qui nous semblent relever aujourd'hui de la plus élémentaire évidence auraient pu être différentes¹⁵, ce qui invite à les mettre en contexte (qui en sont les introducteurs, quels objectifs poursuivaient-ils, par quelle entremise les ont-ils imposés, quel arsenal rhétorique ont-ils mobilisé pour convaincre les indécis et forcer la décision, quelles ingénieries ont-ils promu, qui s'en fait aujourd'hui le relais, quelle est leur réception, comment sont-elles après-coup justifiées?, etc.).

5.2 Des approches croisées à multiplier

Quel qu'en soit l'intérêt, il convient néanmoins de préciser le caractère (encore?) particulièrement marginal de ce type d'approches croisées en sociologie. Pour preuve et afin de bien saisir l'originalité de la démarche promue, on peut se référer à l'ouvrage collectif, *Observer le travail* (Arborio et al. 2008), qui fait état des pratiques en ce domaine. Dépouillant, sur la période 1990–2005, les tables et index thématiques des principales revues académiques françaises de sociologie, ethnologie et histoire, Philippe Masson et Marc Suteau (2008) observent que seuls 2 % des articles combinent effectivement approches historique et ethnographique. Encore importe-t-il de préciser que les travaux conduits dans cette perspective par les historiens sont-ils quasi nuls et que ceux menés par les sociologues ne mobilisent généralement l'histoire qu'à titre d'éléments de cadrage, se contentant d'une documentation de seconde main. Sans surprise, c'est donc du côté des revues d'ethnologie que l'on trouve le plus couramment cette alliance entre ethnographie et histoire, mais les ethnologues,

¹⁵ Bloch (1997, 62) invitait également les historiens à accorder la plus grande attention aux « formes sociales avortées », leur analyse contribuant à rendre le présent plus intelligible.

comme leurs cousins sociologues, ne s'attèlent guère au dépouillement d'archives et à l'exploitation de données de première main.

Cette approche combinée développe de nombreuses vertus. Néanmoins, elle souffre encore de fragilités, au titre desquelles évidemment on peut citer celle des modalités de l'articulation. Bien qu'il documente admirablement bien la question, les réserves que l'on peut formuler, sur ce point, à l'encontre de l'ouvrage collectif déjà mentionné *Observer le travail*, permettent d'informer le débat. Sa lecture est en effet déconcertante et même parfois désarmante. Le statut extrêmement différent des contributions et le dialogue limité qu'elles engagent le plus généralement ne facilite pas la production d'éléments de synthèse voire la mise en avant de ficelles au sens de Becker. Cette observation a moins le statut de critique que de révélateur. Il est en effet symptomatique que le croisement prenne des formes si distinctes qu'il soit difficile d'en tirer des enseignements généraux sur la manière de conduire une enquête liant démarches historienne et ethnographique.

Rapportée à notre préoccupation (produire une sociologie appréciative et sortir des lectures négatives ou oscillant entre misérabilisme et populisme), une autre limite du *simple* croisement des approches historienne et ethnographique apparaît. Elle tient au constat que cette démarche combinée ne contribue qu'à faire varier l'analyse dans le temps. Au fond, c'est à une double variation à laquelle il semble nécessaire de se livrer : à la variation diachronique que développent les approches combinant histoire et ethnographie *et* à la variation synchronique (en modifiant les points de vue et les niveaux d'analyse sur le même objet) que des approches et méthodologies classiques en sociologie peuvent facilement appuyer.

5.3 Une méthode comparative à systématiser

Très classiquement, il importe donc de recourir à la méthode comparative pour donner sa pleine mesure à une orientation « positive » en sciences sociales. En ce qu'elle permet de se dégager de la gangue de *l'ici et maintenant*, elle offre une première possibilité de raisonner par-delà misérabilisme et populisme. Elle contribue également, par le sentiment d'étrangeté qu'elle instille chez le chercheur, à sortir du « terrain » d'enquête tel qu'il est pensé voire pré-pensé par les acteurs sociaux, mais également dans la littérature. D'un point de vue empirique, la description sociologique des avoirs, des façons de faire et des modes d'être au monde est également rendue plus aiguë par la prise de distance avec le sens commun sociologique et la mise à distance des préoccupations idéologiques.

À titre d'illustration, nous nous appuyons ici sur le travail que nous conduisons depuis 2003 au sein d'un organisme associatif financé sur fonds publics pour assurer la formation et l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi. Ayant opéré le suivi longitudinal des anciens stagiaires de son entreprise d'entraînement¹⁶,

16 Il s'agit de stages au sein desquels les activités d'une petite entreprise sont reproduites à des fins de formation.

nous avons également participé aux activités de la coordination francilienne des entreprises d'entraînement dont l'administrateur régional était précisément le centre de formation. Plus généralement, nous avons travaillé à l'histoire de cet organisme de formation en coordonnant une recherche avec certains de ses salariés, en exploitant nous-mêmes une documentation de première main et en menant une campagne d'entretiens avec les principaux « piliers » de l'association depuis son origine en 1986 (Frétigné 2008). De manière complémentaire (plus qu'annexe), nous avons travaillé avec des stagiaires et des formateurs à la production d'un support documentaire présentant les activités de l'entreprise d'entraînement et dirigé une douzaine de mémoires de mastères professionnels consacrés à l'étude de tel ou tel projet de la structure.

Par bien des côtés, la cause semble entendue : l'association se situe sur un territoire particulièrement marqué par la présence de populations étrangères *désargentées, faiblement qualifiées, peu mobiles, inemployables*, etc. Qui plus est, son activité consistant pour l'essentiel à travailler avec les personnes les plus éloignées de l'emploi, les qualificatifs négatifs semblent décrire, avec la plus grande objectivité possible, son contexte d'exercice. Durant ces années d'enquête, notre ligne de conduite a été relativement simple. Nous nous sommes efforcés de *mettre à distance* les problématiques sociales ordinaires en considérant que des « gens » (appelés « bénéficiaires ») étaient reçus par d'autres « gens » (appelés « professionnels ») et en essayant de qualifier empiriquement (par une description phénoménale des faits et gestes) la nature et les formes de leurs relations. Toutefois, afin de considérer *d'autres* manifestations que celles qui étaient contemporaines de l'enquête et *d'autres* points de vue que ceux défendus par les acteurs dominants (dirigeants de l'association au premier chef), la *prise de distance* a consisté à rendre compte, sur les vingt premières années d'existence de l'association étudiée, de la nature et des formes de « prise en charge » observées en nous attachant, à chaque fois que cela était possible, à croiser les sources. Ainsi peut-on saisir, de proche en proche, les caractéristiques des personnes généralement appréhendées sous le seul angle de leurs manques et analyser la forme et la nature des relations qu'ils entretiennent avec les professionnels en charge de les aider à « s'en sortir ».

Il demeure, et c'est ce sur quoi nous concluons, que raisonner par-delà misérabilisme et populisme et organiser une orientation positive en sciences sociales tient également – sinon essentiellement – au rapport entretenu à l'objet d'étude par le chercheur et au positionnement qu'il adopte à l'endroit de la manière de mener l'enquête.

6 Conclusion

Une fois la désignation effectuée (*désaffiliation, disqualification sociale*), le sociologue a beau jeu d'égrener les manques. Qu'il pointe des états (absence, défaut, faiblesse, privation, handicap) ou des processus (déclin, réduction, décomposition), la litanie des négativités se déploie en une frise terrifiante qui n'épargne aucun secteur de la vie sociale, des plus intimes (les rapports conjugaux) aux moins privés (participation associative) d'entre eux. *Que font effectivement ces gens ?* Conserver en permanence cette question à l'esprit paraît constituer un solide garde-fou contre la thématique négative développée par les sociologies privatives. Dès lors, on ne peut alors plus se contenter des réponses laconiques stipulant que ces personnes, repliées sur elles-mêmes, ne font « rien ou pas grand chose ».

Au terme de ce texte, on peut revenir sur un diagnostic et formuler un vœu. Le diagnostic a été dernièrement exprimé, sans ambages, par Lise Demailly. La sociologue précise qu'« on peut sans trop de risques faire l'hypothèse que les travaux des sociologues sont en harmonie avec les idéologies professionnelles nationales et en harmonie avec les préoccupations sociales de l'époque actuelle » (Demailly 2008, 71). À l'étude des textes, on enregistre effectivement de nombreux signes de cette « perméabilité entre le discours professionnel et le discours sociologique » (Demailly 2008, 77). De fait, les chercheurs en sciences sociales ne sont pas *hors de la cité*. Ils en sont d'autant moins extérieurs qu'ils se font fort professionnellement de rendre compte au mieux de ses évolutions avec les outils intellectuels mis à leur disposition. Au temps de la Renaissance, à une période où la puissance des préoccupations eschatologiques était sans égale, se sont érigés des modèles professionnels dont Claude Dubar et Pierre Tripier (1998, 15) font l'hypothèse qu'« en tant que systèmes de croyances [ils] ont été d'abord religieux et même théologiques ». Cette congruence entre les formes sociales séculières de la vie sociale et leur substrat religieux n'a rien pour nous surprendre. Par analogie, on pourrait ainsi poser qu'il n'y a pas de surprise à constater que les modèles professionnels des sociologues sont eux-mêmes travaillés par les interrogations sociales du moment. Singulièrement et pour parler comme Robert Castel, les questions relatives au devenir de la société salariale, à la persistance d'un État social ou au maintien des protections rapprochées dans le cadre d'un modèle d'intégration républicain peuvent assez naturellement occuper les sociologues.

Faut-il pour autant céder au fatalisme et considérer qu'il en va *nécessairement* ainsi de toute pratique sociologique ? Que l'on observe des formes d'isomorphisme entre pensée sociale et pensée sociologique est une chose. Que l'on abandonne tout espoir de déroger à ce modèle dominant en est une autre. Certes, les sociologies dominantes conduisent à traiter comme autant de manifestations déviantes, marginales ou résiduelles ce qu'il apparaît au contraire nécessaire d'étudier *en plein*. À ce type d'approche, l'entrée par l'*écart à la norme* oppose une force de résistance

que l'on ne feint pas d'ignorer. Doit-on pour autant se résoudre à cette domination écrasante ?

La pratique du métier de sociologue est-elle indifférente au positionnement du chercheur à l'endroit de la *fonction* sociale qu'il entend exercer ? Qu'advient-il lorsqu'il se fait « entrepreneur de morale » (Becker 1985) ou *claimsmaker* (Gusfield 2009) ? Considérer que le volontarisme dont les auteurs font état doit *prioritairement* sinon *exclusivement* s'exercer dans l'espace académique modifie-t-il le sens et les formes de l'activité professionnelle exercée ? Poser comme règle déontologique un principe d'*indifférence théorique* à l'endroit des normes sociales concurrentes qui organisent les pratiques et structurent les représentations et les discours des personnes enquêtées traduit-il la possibilité d'exercer un regard neuf sur les manifestations de la vie sociale, mêmes les plus prosaïques d'entre elles ? Considérer les raisonnements *fonctionnalistes* attachés aux dimensions de l'intégration comme un type parmi d'autres de raisonnement possible, permet-il de s'affranchir des sociologies privatives, axées sur l'écart à la norme, le défaut voire la vacuité ?

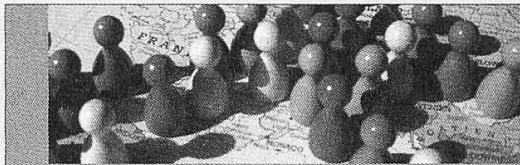
C'est ce dernier pari que nous proposons : tenter le développement d'une orientation positive dans nos disciplines de sciences sociales afin que s'organisent plus fréquemment des recherches soucieuses du « terrain des réalités empiriques positives » pour parler comme Olivier Schwartz (2002, 20).

7 Références bibliographiques

- Arborio, Anne-Marie, Yves Cohen, Pierre Fournier, Nicolas Hatzfeld, Cédric Lomba et Séverin Muller (éds.). 2008. *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*. Paris : La découverte.
- Aron, Raymond. 1991. *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*. Paris : Gallimard.
- Balandier, Georges. 1985. *Le détour. Pouvoir et modernité*. Paris : Fayard.
- Becker, Howard S. 1985. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, Howard S. 2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La découverte.
- Becker, Howard S. 2004. *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris : Economica.
- Besnard, Philippe. 1987. *L'nomie : ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*. Paris : PUF.
- Bezes, Philippe, Michel Chauvière, Jacques Chevallier, Nicole de Montricher et Frédéric Ocqueteau (éds.). 2005. *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*. Paris : La découverte.
- Bloch, Marc. 1997. *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris : Armand Colin.
- Boltanski, Luc. 1990. Sociologie critique et sociologie de la critique. *Politix* 10-11 : 124-134.
- Boltanski, Luc et Ève Chapiello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.

- Boudon, Raymond. 1968. Anomie. Pp. 11–14 in *Encyclopædia Universalis*, volume 2. Encyclopædia Universalis : Paris.
- Bourdieu, Pierre. 1993. Esprit d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique. *Actes de la recherche en sciences sociales* 96/97 : 49–62.
- Braudel, Fernand. 1969. *Écrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion.
- Castel, Robert. 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Le Seuil.
- Céfaï, Daniel (éd.). 2003. *L'enquête de terrain*. Paris : La découverte/MAUSS.
- Demailly, Lise. 2008. *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Demazière, Didier. 2003. *Le chômage. Comment peut-on être chômeur?* Paris : Belin.
- Desjeux, Dominique. 2004. *Les sciences sociales*. Paris : PUF.
- Donzelot, Jacques. 1994. *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*. Paris : Le Seuil.
- Dubar, Claude et Pierre Tripièr. 1998. *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin.
- Dubet, François. 1995. *La galère : jeunes en survie*. Paris : Le Seuil.
- Durkheim, Émile. 1991. *De la division du travail social*. Paris : PUF.
- Durkheim, Émile. 1992. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF.
- Frétygné, Cédric (éd.). 2008. *Former et insérer. Histoire de l'Association Formation Emploi (AFE) à Sarcelles. 1986–2006*. Paris : L'Harmattan.
- Frétygné, Cédric. 2011. *Exclusion, insertion et formation en questions*. Paris : L'Harmattan.
- Garfinkel, Harold. 2007. *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF.
- Glaser, Barney et Anselm Strauss. 2005. *Awareness of Dying*. New Brunswick : Aldine Transaction.
- Grignon, Claude. 2011. Le sociologue et le populaire. Pp. 25–45 in *Ces gens-là. Les sciences sociales face au peuple*, édité par Marc-Henry Soulet. Fribourg : Academic press.
- Grignon, Claude et Jean-Claude Passeron. 1989. *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris : Gallimard/Le Seuil.
- Guillo, Dominique. 2006. La place de la biologie dans les premiers textes de Durkheim : un paradigme oublié? *Revue française de sociologie* 47(3) : 507–535.
- Gusfield, Joseph. 2009. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Paris : Economica.
- Lahire, Bernard (éd.). 2002. *À quoi sert la sociologie?* Paris : La découverte.
- Lahire, Bernard. 2006. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La découverte.
- Lallement, Michel et Jan Spurk (éds.). 2003. *Stratégies de la comparaison internationale*. Paris : CNRS Éditions.
- Masson, Philippe et Marc Suteau. 2008. Histoire, sociologie, ethnographie. De nouvelles lignes de partage? Pp. 235–248 in *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, édité par Anne-Marie Arborio, Yves Cohen, Pierre Fournier, Nicolas Hatzfeld, Cédric Lomba et Séverin Muller. Paris : La découverte.
- Noiriel, Gérard. 2006. *Introduction à la socio-histoire*. Paris : La Découverte.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1990. Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance. *Cahiers d'études africaines* 120(30) : 475–492.
- Parsons, Talcott. 1995. *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris : Plon.
- Paugam, Serge. 2007. Introduction. Les fondements de la solidarité. Pp. 5–28 in *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, édité par Serge Paugam. Paris : PUF.

- Revel, Jacques. 1996. Micro-analyse et construction du social. Pp. 15–36 in *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, édité par Jacques Revel. Paris : Hautes Études/Gallimard, Le Seuil.
- Schwartz, Olivier. 1993. Postface. L'empirisme irréductible. Pp. 265–308 in *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, édité par Nels Anderson. Paris : Nathan.
- Schwartz, Olivier. 2002. *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF.
- Soulet, Marc-Henry. 2011. Dire le peuple. Les déchirures des sciences sociales. Pp. 9–24 in *Ces gens-là. Les sciences sociales face au peuple*, édité par Marc-Henry Soulet. Fribourg : Academic press.

**La démographie des étrangers
en Suisse**

Sous la direction de Philippe Wanner

Collection de la Seismo Suisse
Suisse, Institut fédéral de la population, Neuchâtel
www.seismo.ch

Seismo

**Cohésion sociale et
pluralisme culturel**

Sous la direction de Philippe Wanner

**La démographie des
étrangers en Suisse***Auteurs et auteurs*Philippe Wanner, Professeur de démographie à
l'Université de GenèveMathias Lerch, Ilka Steiner et Ceren Topgul,
Institut d'études démographiques et du
parcours de vie de l'Université de GenèveMarco Pecoraro, Forum suisse pour l'étude des
migrations de l'Université de Neuchâtel.

208 pages, SFr. 38.—/Euro 29.—

ISBN 978-2-88351-056-2

Le phénomène migratoire en Suisse a donné lieu à de nombreuses publications portant sur ses impacts économiques, sociaux et politiques. A ce jour, aucune étude n'a étudié spécifiquement les comportements et l'impact démographique de la migration.

Cet ouvrage remplit un vide et fournit des informations sur ce thème, en abordant le sujet de quatre manières complémentaires. D'une part, il décrit les comportements de natalité, les migrations internes, la naturalisation et les retours des étrangers vivant en Suisse. Il montre que ces comportements dépendent de facteurs individuels (âge, nationalité, niveau de formation, situation familiale) ou liés à la trajectoire migratoire (durée de séjour en Suisse, par exemple). D'autre part, par l'analyse longitudinale d'une cohorte d'étrangers, il dresse le constat d'une migration majoritairement temporaire : le retour au pays reste le modèle dominant parmi les ressortissants étrangers titulaires d'un permis B ou C. Troisièmement, la présen-

tation de deux flux migratoires illustre la variété des motivations à l'origine de la migration et les différentes stratégies d'accès au territoire suisse. Le cas de la migration turque met en particulier en évidence l'inadéquation des politiques face à des modèles de formation du couple fortement ancrés dans cette communauté. Le cas allemand montre pour sa part les nouvelles formes que prend la migration économique. Finalement, l'ouvrage mesure l'impact de la « nouvelle migration », celle ayant eu lieu au cours des trois dernières décennies, sur la taille et la structure de la population de la Suisse. Cette mesure montre les bénéfices démographiques de la migration internationale, qui freine le vieillissement démographique, évite une décroissance de la population, et garantit la main-d'oeuvre nécessaire à l'économie. Alors que la migration internationale prend un essor considérable depuis quelques années, cet ouvrage fournit dès lors des informations indispensables à sa planification.